

Association "Tennis Club de Castries"

PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité Directeur du TC Castries

jeudi 3 Août 2017 à Castries

Séance ouverte à 19h30

Présents :

- les membres du Comité Directeur :

Patrick Jaclot, Emmanuel Salih Alj, Coralie Leprêtre, François Bertrand, Aurélie Marangé, Pascal Marsac, Patrice Mejri (Kim Mai et Benoit Gourhand sont excusés).

- Invitée : Nathalie Bénézet.

- Permanent : Jean-Paul Urbain.

- BE : Sylvain Ruiz.

1/ A la suite de ce qui a été évoqué lors de la précédente réunion, et vu les difficultés de trouver un compromis valable, il est décidé de ne pas toucher aux tarifs adhésion et école de tennis pour la saison 2017-2018, même si le désir d'uniformiser les tarifs entre non castriotes et castriotes demeure dans les années à venir.

2/ Un mail d'info a été adressé aux adhérents concernant le changement de procédure pour le certificat médical et la prise de Licence 2018 : désormais l'adhérent devra compléter un questionnaire médical dans lequel il "auto estimera" son état. Cela permettra aux adhérents ayant un certificat médical pour l'année tennistique 2016-2017, et qui répondent négativement à toutes les questions du questionnaire, de compléter une attestation présente au dos de la fiche d'inscription sur lequel ils attestent avoir répondu «non» à toutes les questions.

Une licence 2018 pourra alors leur être délivrée.

La pratique du tennis en compétition sera possible dans la mesure où le certificat médical de l'année précédente le prévoyait. (Cela sera alors spécifié sur la Licence 2018).

Ceux n'ayant pas de certificat médical pour l'année précédente devront consulter un médecin pour en obtenir un. (avec la mention "en compétition" si nécessaire) .

3/ Les comptes-rendus de réunion du comité directeur sont visibles sur le site internet du club et seront également désormais affichés au club.

4/ Une boîte à idée va être installée au club pour permettre aux adhérents de faire des remarques et suggestions.

5/ Concernant la manifestation en collaboration avec le Running Club, Aurélie Marangé s'en occupe avec Patrice Mejri.

Voir pour proposer éventuellement des tarifs préférentiels aux personnes s'inscrivant à la fois au Running Club et au TCC ;

6/ Les journées "Rencontres Conviviales" du Dimanche après midi vont être renouvelées dès la rentrée de septembre.

Prochaine date le 24/9/2017.

7/ Les primes prévues pour les BE seront payées prochainement. Il est rappelé que le principe de ces primes est certes un acquis, mais pas leur montant. Pour l'année prochaine les critères d'attribution seront repris, sur la base d'objectifs quantitatifs et qualitatifs clairement définissables.

8/ La foire aux associations de Castries aura lieu le samedi 9 septembre de 10 h 00 à 17 h 00.

9/ Rappel important :

Ce n'est pas à Jean Paul de faire le ménage du club le lendemain des soirées et ou après les Stages !

Ceux qui utilisent les locaux du TCC pour des événements festifs ou sportifs doivent impérativement procéder au nettoyage sachant que le lendemain il peut y avoir des compétitions tôt le matin....

10/ Le tournoi jeunes de l'été commencera le vendredi 4/8 et se terminera le 17/8 – finales à 17 h 00 et remise des prix à 19 h 00.

Déjà 94 inscrits (mieux qu'en 2016). Le tarif pour 1 inscription est de 13 €, 22 € pour 2 inscriptions.

Les canettes sont proposées à la vente à 1 €, cela est très apprécié par les parents.

11/ Dates Tournois du TCC 2017-2018 à confirmer (idem 2016-2017).

Le montant de l'inscription au tournoi OPEN de juin 2018 sera relevé à 18€ et 30€ pour 2 tableaux.

Voir pour demander une subvention exceptionnelle à la mairie pour le tournoi OPEN afin de mieux le doter.

12/ Entretien des 2 terrains en terre battue :

Nous prévoyons une opération les samedis 2 et 16 septembre.

Nécessité d'une équipe d'une dizaine de personnes et 3 nettoyeurs haute pression par Samedi.

Le but est d'économiser les 5 600 € que cela nous a coûté en 2016 en le réalisant nous même. (comme l'a fait le club de St Mathieu de Tréviers)

L'opération consiste à passer au nettoyeur HP tout le court pour relever les picots et sortir la terre battue puis remettre la terre battue en « tirant » avec une règle alu de maçon.

13/ travaux à voir :

- Caniveau le long du court 1 – coté club house - à revoir car il n'est plus poreux et lors de fortes pluies il faut passer la raclette pour ramener l'eau du fond du court jusqu'à la rigole coté lauriers roses.
- Peinture terrasse à voir
- changer la robinetterie des 2 dernières douches (voir Benoit pour commande et François pour pose)
- relancer la mairie pour la mise en place d'un robinet avec l'eau du Bas Rhône sur les courts 3 et 4. Très important car c'est capital de bien arroser ces courts pour qu'ils ne se détériorent pas.
- Voir serrures des courts 3 et 4 qui coïncent (mairie).
- Voir plafond tendu et aménagement salle annexe du club house

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au lundi 4 septembre à 19 h 30.

La séance est levée à 22 h 30